



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Du 12 décembre 2022
DÉPARTEMENT Haute-Saône	
ARRONDISSEMENT Lure	

### Désignation et représentations communautaires au sein du comité de pilotage du site Natura 2000 de la vallée de la lanterne

<p><b>DÉLIBÉRATION</b> <b>N° 2022 – 130</b></p> <p>En exercice : 38                  Titulaires présents : 31                  Pouvoirs : 3                  Excusés : 2                  Absents : 2                  Nombre de votants : 34</p>	<p>Le douze décembre de l'année deux mille vingt-deux à 19H00 à Froideconche, Salle des Fêtes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES.</p> <p>Le Conseil Communautaire nomme Gabriel MIGNOT secrétaire de séance.</p>
---	--

Nom	Présents*:	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*:	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*:	Excusés, supplés par, procuration à
Martine ANDING			Sophie EL OMRI			Maryline MANTION		
Martine BAVARD			Claudette FAIVRE-BAZIN			Gabriel MIGNOT		
Jérôme BERNARD	EXCUSE	-	Isabelle FORMET			Jean-Claude NEVEUX		
Joël BRICE			Marie-Christine FRICHET	POUV	Martine BAVARD	Nicolas NURDIN	EXCUSE	
Frédéric BURGHARD			Sylvie GAVOILLE			Éric PETITJEAN		
Michel CALLOCH			Philippe GÉRARD	A		Sébastien RICHARDOT		
Christian CHAMAGNE	POUV	Isabelle FORMET	Bernard GIRE			Catherine SALFRANC		
Roland CHAMAGNE	A		Gérard GROSJEAN			Alain SCHELLE		
Joël DAVAL			Stéphane KROEMER			Nathalie SIRVEAUX		
Jacques DESHAYES			Loïc LABORIE			Daniel TONNA		
Véronique DEVOILLE			Didier LARROQUE			Rodolphe WACOGNE		
André DIRAND			Béatrice LEPAGNEY			Laurent ZIEGLER		
Nathalie DIRAND			Pascale MANGIN	POUV	Nathalie SIRVEAUX			

\*:P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Suppléé(e) par / RETARD = Retard

### Exposé

La zone Natura 2000 de la Vallée de la Lanterne est caractérisée et localisée près de la Lanterne et de ses principaux affluents (La Semouse, Le Breuchin, La Combeauté...), qui sont à la base du développement d'une mosaïque de milieux remarquables (forêts, bois marécageux, prairies inondables, tourbières...) permettant l'expression d'une importante diversité faunistique et floristique.

La Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, de par sa localisation, est située dans la zone Natura 2000 de la Vallée de la Lanterne et à ce titre est membre de droit du comité de pilotage de cette zone Natural 2000.

Il convient donc de désigner un représentant au sein de ce comité.



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2022

Objet

Désignation et représentations  
communautaires au sein du comité de  
pilotage du site Natura 2000 de la vallée de la  
lanterne

Délibération n°2022

130

Page 2 sur 2

Envoyé en préfecture le 18/01/2023

Reçu en préfecture le 18/01/2023

Publié le

ID : 070-247000755-20221212-D2022\_130-DE

Berger  
Levrault

## Décision

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Communautaire

- **DÉSIGNE** un membre de l'assemblée communautaire **Alain SCHELLE** pour représenter la CCPLx au comité de pilotage du site Natura 2000 de la Vallée de la Lanterne ;
- **DÉCIDE** de le charger de notifier aux différents organismes qui animent ce comité de pilotage le nom de ce représentant.

Ainsi délibéré et signé

Pour extrait conforme

Le Président

Jacques DESHAYES

